

**RAPPORT FINAL**  
**sur**  
**LE BAPTÊME, SACREMENT OECUMÉNIQUE**

La Conférence des évêques suisses (CES) et la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) ont confié en septembre 2009 à la Commission de dialogue protestants-catholiques romains de Suisse (CDPC) la mission :

- de procéder à une lecture critique de la reconnaissance réciproque du baptême signée par la FEPS et la CES et du document d'étude antérieur sur « la question du baptême » (1973), à la lumière de la discussion œcuménique qui a suivi ;
- d'examiner les potentialités œcuméniques du baptême à la lumière de son importance fondamentale pour l'existence chrétienne et ecclésiale ;
- de voir quelles pourraient être les conséquences d'une reconnaissance réciproque du baptême ;
- d'aborder les aspects de l'ecclésiologie baptismale et, si possible, d'approfondir les sujets « Baptême et Église missionnaire » et « Liturgie baptismale » ;
- de présenter un rapport final, éventuellement avec des recommandations concernant la poursuite du travail.

La CDPC a accompli sa tâche au cours de cinq réunions :

- les 11 et 12 octobre 2009, à Bâle ;
- 4 mars 2010, à Berne ;
- les 10 et 11 octobre 2010, à St. Niklausen (OW) ;
- le 21 mars 2011, à Berne ;
- les 23 et 24 octobre, à St. Niklausen (OW).

Le rapport final est en deux langues et se présente en deux parties :

- 1. Aspects bibliques et exégétiques : Le baptême dans la Bible**
- 2. Aspects de théologie pastorale et d'ecclésiologie : « Pastorale du baptême » / Le baptême, sacrement œcuménique et missionnaire**

## 1. Aspects bibliques et exégétiques :

### Le baptême dans la Bible

#### Remarque préalable

L'Évangile n'est pas une vérité abstraite, ignorant le temps qui nous est donné, il s'adresse à des auditeurs et il est destiné à être annoncé dans des contextes, des lieux de vie et des milieux extrêmement divers. En fonction des vécus et des situations dans lesquelles se trouvent les gens, l'Église saisit l'opportunité d'annoncer l'Évangile ou la rate – on en trouve des exemples manifestes dans le Nouveau Testament (NT), par exemple dans les lettres de Paul. Paul s'y adresse à des communautés qui connaissent des situations de conflit et de vie particulières, sans les focaliser là-dessus. Au contraire, c'est en se référant concrètement à tous les domaines de la vie, et de la vie en commun, que peut avoir lieu la libération et la réorientation, grâce à la parole du crucifié et du ressuscité. Paul formule l'Évangile par rapport à des contextes très divers, dans les domaines de la sociologie religieuse, de l'aspect ethnique ou social, il se fait juif avec les juifs, grec avec les grecs, sans tenir compte des frontières en vigueur.

#### Introduction

Notre proposition est de montrer le rôle clé que joue le baptême dans les grandes parties du NT. C'est une base importante pour un accord œcuménique au moins dans ce domaine fondamental. Nous avons entrepris une modeste investigation du vocabulaire utilisé dans l'AT et le NT et des références faisant allusion ou ayant comme objet la pureté, la purification et/ou le baptême.

#### 1) Ancien testament AT

Vocabulaire :

*taba* (טבע), s'enfoncer, s'engloutir, être submergé (bain complet)

(Ps 69,3 : Je m'enfonce dans un borbier sans fond)

Traduction grecque : *baptizein* - βαπτίζειν

*rahas* (רחץ), laver, se laver, se baigner (les mains, les pieds ...)

Traduction grecque : *louein* - λούειν (au moyen)

Exemples :

2 Rois 5, 10.12.13 « Élisée envoya un messenger pour dire à Naamân : Va. Lave-toi sept fois dans le Jourdain ... ». Ici, c'est le verbe *rahas* (traduction grecque : *louein*)

2 Rois 5, 14 « Alors Naamân descendit au Jourdain et s'y plongea sept fois ... ». Ici, c'est le verbe *taba* (traduction grecque : *baptizein*). Le verbe *baptizein* a ici un sens positif, ce qui n'est pas le cas pour l'usage normal de ce verbe grec. L'effet est la purification (purifier : *καθαρίζειν*).

L'homme des religions anciennes est très conscient de l'importance de la pureté, d'abord pour des raisons de santé, mais aussi pour des raisons religieuses. La pureté est la disposition requises qui permet de s'approcher du sacré, de Dieu (cf. les rites d'ablutions dans l'AT notamment pour les prêtres et les lévites). Il faut être saint, pur pour entrer en contact avec le Dieu saint. Exemple : Ps 50 (51) que saint Augustin interprète comme psaume baptismal. Autres exemples de l'AT et du NT : Ex 19, 10.15; Lv 15,16-24; 1S 21,5-6; Ap 22,14; Jn 13, 5-6; 9,7-15.

## 2) Synoptiques

Vocabulaire grec et statistique : *bapto* 4x ; *baptizo* 77x ; *baptisma* 20x ; *baptismos* 3x ; *baptistes* 12x ; *louo* 5x ; *plyno* 3x ; *synthaptomai* 2x, usw. Le verbe *baptizo* a un grand poids. 34 emplois de ce verbe au passif : l'action requiert la présence d'une autre personne, d'un « ministre », d'un officiant.

Le baptême de Jésus (Mc 1,9-11; Mt 3,13-17; Lc 4, 21-22; Jn 1, 32-34) a très tôt été considéré comme modèle du baptême du chrétien.

**Marc** : les éléments du baptême sont l'immersion dans l'eau, l'ablution, la manifestation de l'attitude pénitentielle (« confession des péchés ») pour obtenir le pardon (1,4), le don du Saint Esprit (1,10), la voix du ciel qui exprime la *ευδοκία* (*eudokia*), la bienveillance, la joie du Père au sujet de son Fils, ce qui signifie que le Fils est sans péché. Nous pouvons en tirer la conclusion que le baptême a été compris, dès le début, en lien avec la rémission des péchés.

**Luc** met l'accent sur le baptême comme événement *spirituel*.

**Matthieu** nous rapporte le dialogue entre Jean-Baptiste et Jésus qui laisse entendre que Jésus est sans péché. (Par rapport à ce point [baptême de Jésus qui est sans péché], les quatre évangiles manifestent un certain embarras.) C'est Matthieu qui nous livre la formule trinitaire du baptême (qui réapparaît dans la Didachè) ainsi que le lien intime entre le baptême et l'engagement missionnaire (28,16-20). Jésus se réfère à son autorité divine. L'annonce universelle de la Bonne Nouvelle se fait en deux étapes : le baptême et l'enseignement. Jésus garantit sa présence dans la communauté jusqu'à la fin des temps.

Il faut réfléchir à la relation entre foi et obéissance dans le prolongement de la tradition synoptique : l'organisation du monde, pour laquelle le baptême ne « règle » rien mais où le monde actuel se voit plutôt remis en question.

## 3) Saint Paul

Il y a une différence radicale entre le baptême de Jean et le baptême chrétien :

Le baptême chrétien est donné « dans » (εις Χριστόν) Christ Jésus (Ga 3,27 / Rm 6,3). Le Messie est venu, la première fois en humilité et souffrance. Il est vivant, son Royaume est inauguré, on attend son accomplissement définitif. Le chrétien est entré dans l'ère du salut.

Le chrétien est baptisé dans l'Esprit (événement de la Pentecôte ! cf. Actes 2,38) : 1Co 12,13 / Tt 3,5-7. Le baptême fonde une communauté. Quelques textes majeurs de Paul sur le baptême :

Rm 6, 1-11 : Le baptême est donc interprété comme acte par lequel le baptisé participe à la mort et à la résurrection du Christ. La rémission des péchés par l'œuvre salvatrice du Christ fait du baptisé une nouvelle créature, il lui donne une nouvelle identité, il appartient désormais à Jésus-Christ. Le baptême chrétien est une initiation et une incorporation.

Rm 8, 9–11

Dans la situation actuelle, des textes développant la signification du baptême dans le domaine anthropologique ou pneumatologique sont très prometteurs. C'est ici qu'on aborde la question décisive : « comment comprendre l'être humain dans une perspective théologique néotestamentaire ? » « La vie face à la force de l'Esprit » et « La vie par l'Esprit » (Gal 5,25) s'opposent à une image de l'être humain dans laquelle tout tourne autour de l'individu considéré comme centre de son existence (libération du fait d'être centré sur soi et de procéder à sa propre mise en scène).

Dans Rm 8,9–11, l'Esprit de Dieu apparaît comme « l'être même » du croyant, il habite le croyant et il est en même temps puissance de Dieu, extérieure au croyant, et qui le motive. On en arrive, dans le texte, à un changement de sujet : « dans » le croyant. Chez Paul, l'expérience de l'Esprit est présentée de manières très diverses. Partant du baptême comme fait d'être baptisé dans la mort du Christ, la question devient centrale et s'interroge sur la signification de la « nouvelle création » dans la vie des croyants dans sa distance par rapport à la création présente (tension entre existence selon la chair et selon l'esprit). Le baptême exprime un processus de transformation qui dépasse les possibilités humaines et qui, en même temps, crée à nouveau (création *ex nihilo*, transformation). Le baptême qui exprime le don de l'Esprit et le recentrage ininterrompu du moi accompli dans la prière (mourir, renouvellement).

1 Co 6,11: Saint Paul établit un lien intime entre purification, sanctification et justification (*abluti, sanctificati, iustificati*). Ce verset est d'une haute importance pour l'œcuménisme, parce que Paul rend ici attentif à la justification par le baptême. En filigrane on sent la tension entre l'idéal chrétienne et la réalité marquée par le péché.

Ga 3,27-28: « *Car tous, vous êtes, par la foi, fils de Dieu, en Jésus Christ. Oui, vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu le Christ. Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus ni l'homme, ni la femme ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus Christ.* » Notez les trois conséquences du baptême : 1) plus d'antisémitisme, 2) plus d'esclavage, 3) une certaine égalité entre hommes et femmes dans l'Église.

#### 4) Évangile de Jean

Jésus baptise (Jn 3,22-36) et / ou ses disciples ( ? ) ... « à vrai dire, Jésus lui-même ne baptisait pas, mais ses disciples » Jn 4,2). Ce récit est suivi de la rencontre avec la Samaritaine, (Jn 4) qui gravite autour de trois thèmes : le puits, l'eau et le don de Dieu.

L'entretien avec Nicodème : « *Nul, s'il ne naît d'eau et d'Esprit, ne peut entrer dans le Royaume de Dieu* » (3,5). De ce verset, on a déduit que le baptême est une condition incontournable pour acquérir le salut, pour entrer dans le Royaume.

La guérison d'un aveugle de naissance: « *Va te laver à la piscine de Siloé. L'aveugle y alla, il se lava et, à son retour, il voyait* » (9,7). Si l'on lit l'évangile de Jean dans sa dimension symbolique et sacramentelle (ce que font la tradition patristique ainsi que la liturgie, notamment le lectionnaire du carême), on comprend que ce verset parle du baptême comme *photismos*, illumination.

Le lavement des pieds : « *Si je ne te lave pas, tu ne peux pas avoir part avec moi* » (13,8b). Ce verset peut être compris, à l'instar de Jn 3,5, comme une reprise de la nécessité absolue du baptême pour obtenir le salut. Mais avant tout, il nous donne l'agir de Jésus comme modèle à imiter : 1) le baptême introduit au repas du Seigneur ; 2) le baptême a pour conséquence l'engagement dans l'amour du prochain et le service de la communauté.

## 5) Les Actes des Apôtres

C'est un document important du début du christianisme, de la période où presque tous les chrétiens étaient juifs, env. 42-43 après JChr. Il est frappant à quel point, dans les Actes, le baptême marque un accomplissement majeur à la fin des discours : 2, 38. 41 (Pentecôte, discours de Pierre) ; 8,12. 13. 16-17 (Philippe en Samarie) ; 8,36-38 (l'eunuque éthiopien) ; 10, 45-48 (Corneille et sa famille).

## 6) 1<sup>ère</sup> lettre de Saint Pierre

« *C'était l'image du baptême (Pierre parle de l'arche de Noé) qui vous sauve maintenant : il n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement envers Dieu d'une bonne conscience ; il vous sauve par la résurrection de Jésus Christ ...* »

Grand débat des spécialistes autour du mot « *épérôtéma* » (ἐπερώτημα). Luther traduit : « alliance » (Bund) ; les modernes : « engagement ». Ce sens semble aujourd'hui acquis.

Il correspond à la signification du mot « *sacramentum* » (à l'origine : engagement militaire par serment, allégeance à l'Empereur). Pline le Jeune fait probablement allusion au baptême dans sa lettre à Trajan (X, 96) : « *Affirmabant (christiani) seque sacramento non in scelus aliquod obstringere ...* » ; (*sacramento se obstringere* = se lier, s'engager par serment).

Il correspond à l'interrogation du candidat au baptême qui s'engage par sa réponse. Cet engagement veut dire : adhérer au Christ, le suivre dans sa manière d'être et de vivre.

## Conclusions

Nous relevons quatre aspects fondamentaux :

- Le baptême est un rite de passage : passage de la mort à la vie, du péché au pardon, des ténèbres à la lumière.
- Le baptême est un rite de l'Église : pas de baptême sans communauté. Au début, il n'y avait ni parrain ni marraine ; l'Église, la communauté parrainait. L'idéal

communautaire est décrit dans Ac 2,42 : enseignement des apôtres, communion fraternelle, fraction du pain, prière commune.

- Le baptême est un rite trinitaire : Mt 28,19-20. Au NT, les textes baptismaux mentionnent toujours l'une ou l'autre des personnes divines. La formule trinitaire est aussi attestée par la Didachè.
- Le baptême configure le baptisé au Christ et l'engage, par conséquent, à une vie selon le Christ.

Voilà une vue d'ensemble sur les données révélées de la foi sur le baptême. Maintenant il faut y jeter un regard pastoral contemporain et œcuménique.

### **Perspectives**

C'est dans sa pratique du baptême que se manifeste de façon particulièrement claire la position de l'Église, entre tradition et innovation. C'est là que se renforce cette attitude dans la perspective des processus de transformation auxquels elle se trouve confrontée. C'est là qu'on peut voir si elle agit en fonction de l'Évangile et de sa proclamation, et comment elle le fait, si elle partage pleinement ce qui lui a été confié, ou si elle se conduit en avare, se gardant frileusement de franchir des frontières.

En tant qu'expression de l'annonce de l'Évangile, le baptême a plus d'importance que sa signification dans le débat œcuménique. Sous cet angle, le premier souci de l'Église devrait donc être la proclamation de l'Évangile. Elle devrait en particulier s'adresser aux personnes qui n'ont pas eu la chance (et parfois aussi l'inconvénient) de bénéficier dans leur enfance et leur jeunesse d'une éducation religieuse. Ce sont ces personnes qui devraient être notre préoccupation première, c'est dans ce cadre qu'il convient de poser la question du baptême et de sa reconnaissance. Sinon, on se détourne de l'essentiel, et cela menace de se transformer en un exercice-alibi ou un débat interne pour ceux et celles à qui le baptême est de toute façon très cher.

## **2. Aspects de théologie pastorale et d'ecclésiologie :**

### **« Pastorale du baptême » /**

#### **Le baptême, sacrement œcuménique et missionnaire**

##### **«Pastorale du baptême »:**

Commençons par nous poser la question suivante : Si, *a contrario*, le baptême n'était pas (ou plus) reconnu mutuellement entre nos Églises, qu'est-ce que cela changerait pour elles ? Leurs progrès œcuméniques en seraient-ils vraiment freinés ? Au début du mandat donné à notre Commission de dialogue, on nous a demandé d'examiner le « potentiel œcuménique du baptême » (Mgr Vitus Huonder). Mais « le potentiel œcuménique » du seul sacrement commun à nos Églises peut-il se déployer, si l'on en reste au seul B du BEM (Baptême, Eucharistie, Ministère)?

En attendant - et en espérant - une reprise du travail théologique autour de l'Eucharistie et du Ministère, nous enregistrons la question relative au Baptême : dans notre culture commune du baptême, n'y aurait-il pas encore quelque chose à améliorer ? Nous avons la conviction qu'il est possible d'améliorer cette culture commune du baptême, notamment en la rendant plus explicite qu'elle ne l'est devenue avec le temps (cf. nos propositions pour passer d'une reconnaissance implicite du baptême à une reconnaissance explicite du baptême). Mais nous sommes encore plus convaincus que cette amélioration dépendra de la réouverture courageuse des chantiers de l'eucharistie et du ministère ! Encore faudrait-il que les partenaires - et en particulier les partenaires réformés de Suisse qui ont peu (ou mal) reçu les propositions du BEM Baptême, Eucharistie, Ministère (« Accords de Lima ») au début des années 80 - fassent preuve d'une meilleure volonté en la matière !

La reconnaissance mutuelle du baptême signée en 1973 a ouvert une belle perspective dans la pratique de nos pastorales : une personne ayant reçu le baptême dans l'une des trois Églises signataires ne sera pas rebaptisée à l'occasion d'un changement d'Église (appelé autrefois, hélas, « conversion »). Cela a donc changé quelque chose entre nos Églises. Une sorte de « libre passage » est assuré pour nos fidèles qui voudraient, par conviction ou par absorption, changer d'Église (cf. Jean 10). Et nous espérons que, *de facto*, aucun de nos prêtres et pasteurs, en Suisse, ne reviendra plus en arrière sur ce point ! Mais les nouvelles générations de ministres sont-elles convenablement informées de cet acquis œcuménique majeur ? Nous nous permettons, hélas, d'en douter...

Concernant la possibilité de passer d'une Église à l'autre sans rebaptême, il conviendrait que nos Églises évaluent, 40 ans plus tard, pourquoi, à l'occasion d'un changement de confession, celui-ci est accompagné généralement d'une sérieuse catéchèse, du côté catholique, et le plus souvent d'un simple entretien, du côté réformé ? Il n'y a pas de baptême sans enseignement (cf. Mt 28). Mais quelle est la part confessionnelle ou confessante dans l'enseignement donné aux « transfuges » ? Notre impression est la suivante : devenir réformé, c'est devenir libre de croire et de penser sans référence dogmatique, alors que devenir catholique, c'est accepter de se lier à une confession de foi ayant un contenu. Conscient de forcer le trait, nous croyons néanmoins indiquer une tendance assez nette, et que nos Églises devraient prendre en considération : quel est le lien entre baptême et enseignement, entre baptême et confession de foi minimale ?

Il arrive donc régulièrement que des fidèles de telle Église passent dans telle autre Église, avec des motivations plus ou moins claires. Nous invitons nos Églises à examiner plus sérieusement ce phénomène, en menant une sorte d'enquête sur les raisons qui ont poussé des catholiques à devenir réformés, et inversement.

Concernant le « libre passage » des baptisés d'une Église à l'autre, nous nous demandons encore si elle n'est pas autant, sinon plus, une occasion de reconfessionnalisation identitaire qu'une occasion d'ouverture à l'identité chrétienne signifiée par l'unique baptême. En effet, il se peut que tel catholique devenant réformé

ou tel réformé devenant catholique le fasse dans un esprit de rejet ou de jugement de son Église d'origine... N'y aurait-il pas lieu, à l'occasion de l'accueil d'une personne déjà baptisée dans une autre Église, de lui rappeler qu'elle conserve, *nolens volens*, un lien à son Église d'origine, et qu'elle en portera toujours une part de l'héritage en elle ; lui rappeler encore que son Église d'origine, tout comme son Église d'accueil, sont tenues par un appel à l'Unité s'exprimant notamment dans le mouvement œcuménique ?

La reconnaissance mutuelle du baptême pourrait paradoxalement couvrir une attitude anti-œcuménique, si elle n'était pas assortie d'un appel clair, de la part des prêtres et des pasteurs, à une conscience baptismale d'abord chrétienne et ecclésiale, et non pas confessionnelle (cf. la distinction fine des trois niveaux de l'identité dans « Pour la Conversion des Églises » du Groupe des Dombes, 1987 ; identité chrétienne, ecclésiale et confessionnelle) ! Il serait fructueux que nos Églises revisitent théologiquement la reconnaissance mutuelle du baptême à l'aune des 3 niveaux d'identité proposés par le Groupe des Dombes.

Nous avons évoqué la question de la tendance à un catéchuménat différencié, du côté catholique et du côté réformé, pour les personnes changeant de confession. Cette tendance est également constatable lors des baptêmes d'enfants en âge scolaire. Un chemin plus exigeant du côté catholique (2 ans) que du côté réformé (quelques rencontres)... Nos Églises ne devraient-elles pas s'interroger sur cette différence et en dégager les enjeux, notamment dans le lien traditionnel qui doit exister entre baptême et enseignement (cf. Mt 28 : « *baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ... et enseignez-leur à garder tout ce que je vous ai commandé...* ») ? Mais nos Églises devraient le faire en se demandant, ensemble, pourquoi elles continuent de pratiquer largement et prioritairement le pédobaptême, souvent peu exigeant auprès des parents, parrains et marraines, alors qu'elles soignent davantage la préparation au baptême des enfants, adolescents ou adultes et exigent davantage aussi de leur part.

Est-il juste de faire « payer un prix fort » aux candidats au baptême en âge de comprendre, et un « prix faible » (fut-ce au nom de la *gratia praeveniens*) aux parents généralement non pratiquants des bébés présentés au baptême ? Surtout aujourd'hui, où des parents, parrains et marraines se déclarent parfois même ouvertement athées, quand ils ne sont pas sortis de l'Église en se disant quand même croyants ? Mais la question peut être également retournée : le prix des engagements ou promesses de baptême (lorsque le ministre en prend, ce qui n'est même pas toujours le cas chez tous les pasteurs réformés!), ce « prix » ne devrait-il pas être réaffirmé ? Et si tel devait être le cas, en quels termes ?

Le baptême des tout petits était défendu « becs et ongles », et d'une voix commune, dans le document théologique de 1973 (cf. « Le problème du baptême aujourd'hui » de la FEPS et de la CES en 1973, §§ 20, 21 et 27). C'est que, dans le contexte des années 70, émergeait, dans certains milieux réformés, une tendance à préférer la présentation des enfants au baptême des enfants. Aujourd'hui, le non baptême des tout petits n'est même plus lié à cette tendance des familles et des pasteurs qui proposaient l'alternative de la présentation. Nos Églises ne devraient-elles pas recontextualiser leur



position de 1973, en prenant acte de la diversification croissante des raisons de ne pas baptiser les petits (indifférence, désir de laisser libre, désir de ne pas choisir entre catholique et réformé pour certains foyers mixtes) ? Prendre acte, aussi, de la diversification des âges possibles du baptême, notamment les baptêmes de jeunes en fin de catéchisme du côté réformé ?

Que le baptême soit demandé pour un nourrisson, pour/par un enfant, pour/par un adolescent ou par un adulte, il doit néanmoins rester lié à un chemin catéchétique ! Que la séquence soit celle d'un baptême débouchant sur un enseignement, ou celle d'un enseignement débouchant sur un baptême, nous devrions, d'une commune voix, repenser le binôme « baptisez » et « enseignez ». Ceci d'autant plus maintenant que l'Église catholique-romaine, par la voix de sa Commission théologique internationale, a rappelé tout récemment les dégâts considérables qu'avaient produits, sur le peuple de Dieu, la croyance en l'existence des limbes, là où il faudrait plutôt annoncer, avec le Catéchisme de l'Église Catholique, la grande miséricorde de notre Dieu et sa volonté de sauver tous les hommes. Autant de points encore trop méconnus du grand public catholique en qui demeure une crainte de non salut pour le petit enfant qui mourrait sans avoir été baptisé.

Une dernière réflexion touche – the last but not the least – l'enjeu de la reconnaissance mutuelle du baptême pour les foyers interconfessionnels, de plus en plus nombreux depuis 1973. Les familles confessionnellement mixtes sont certainement les premières concernées par l'accord signé entre nos trois Églises il y a 40 ans ! En effet, elles se sentent rejointes par une sorte de passerelle œcuménique commune. Papa et maman, bien que de confession différente, sont appelés à vivre tous deux d'un unique baptême, et les enfants qu'ils auront pareillement.

Si les choses leur sont bien expliquées par leur prêtre ou leur pasteur au moment de choisir dans quelle Église baptiser l'enfant, les conjoints d'un couple mixte comprendront la nuance qui existe entre « nous le baptiserons catholique/réformé » et « nous le baptiserons dans l'Église catholique/réformée ». Mais malgré cette subtile distinction, nombre d'entre eux feront le choix de ne le baptiser ni d'un côté, ni de l'autre, et, pire, de ne le confier à l'enseignement catéchétique d'aucune des deux Églises, sous prétexte de lui laisser le choix... Nos Églises ont-elles vraiment pris la mesure de ce phénomène de diminution des baptêmes pour cause de mixité confessionnelle ? Ne devraient-elles pas mettre en place des préparations communes au baptême, avec orientation sur l'une ou l'autre Église pour la suite ? Tout au moins fournir un nouveau document, à l'attention des foyers mixtes, les invitant à ne pas « jeter le bébé du baptême avec l'eau du bain confessionnel » ?

Pour terminer, nous constatons qu'un immense chantier reste encore à explorer pour / et par les foyers mixtes de notre pays. En effet, le document « Baptême et rattachement ecclésial dans les foyers interconfessionnels » (FEPS et CES, 1987) était un appel clair à choisir une seule insertion ecclésiale pour leur(s) enfants, évitant des formes de célébration qui pourraient prêter à confusion (présence d'un prêtre et d'un pasteur) et invitant à ne pas placer l(es) enfant(s) entre deux chaises... Le texte pastoral com-

mun de 1987 enjoignait vivement les foyers mixtes désireux d'explorer (ou de perpétuer) des expériences de célébration en présence de deux ministres ou d'insertion dans deux Églises à considérer qu' « *Un baptême concret incorpore à une seule Église concrète* » (point 3 des Conclusions).

Pas de double appartenance, donc ! Et pour consoler ou rassurer les foyers mixtes parfois non conscients de la gravité des divisions de leurs Églises, le document de 1987 place en annexe le texte de reconnaissance du baptême de 1973... Qu'est-ce que les Églises suisses ont à dire aux foyers mixtes aujourd'hui ? Et les familles interconfessionnelles aux Églises de leurs expériences en matière de concrétude de leur chemin de foi, qui parfois, ose se faire de part et d'autre ? Il fut un temps où ils étaient cités, pris en compte, invités comme experts d'un œcuménisme domestique ? Et aujourd'hui ?

Pour l'heure, nous relevons que la dimension œcuménique du baptême, pour implicite qu'elle est ou devrait être, n'est pas, n'est plus, n'est pas encore assez explicite ! Ce que recommandait pourtant le document de la FEPS et de la CES en 1987 : « *Pour attester la conviction que tout baptême a fondamentalement une signification œcuménique, il faudrait que toute célébration baptismale – et pas seulement celles où les baptisés sont issus de familles interconfessionnelles – ait un accent œcuménique. C'est ce qui se passera lorsque, à propos de l'incorporation à l'Église, on insistera sur la relation que le baptême établit avec les autres Églises, sur la responsabilité qu'il crée envers elles, avec la vocation et le devoir de tendre à la pleine unité. Nos Églises devraient réfléchir aux mesures qu'elles peuvent prendre pour qu'à l'avenir cette mention soit explicite en toute liturgie de baptême.* » (in point 6 des Conclusions).

Qu'en est-il donc aujourd'hui ? Ce travail liturgique n'est-il pas autant « devant nous » que « derrière nous » ? Nous sommes convaincus que le document de 1987 devrait, lui aussi, être revisité par nos Églises.

### **Des pistes concrètes à proposer :**

Après avoir analysé la situation actuelle au regard de ce que souhaitait le document de 1973, relu la partie « Baptême » du document « BEM, Baptême-Eucharistie-Ministère » de Lima en 1982, et abondamment discuté de nos pratiques pastorales respectives, le groupe « pastoral » de la Commission de Dialogue Protestants-Catholiques (ERGK – CDPC) propose les pistes concrètes suivantes à appliquer dès que possible dans nos communautés réformées et catholiques en Suisse :

- Promouvoir le plus souvent possible des baptêmes au sein d'une célébration ordinaire de la communauté.
- Mettre en avant le fait de se réjouir, en communauté, pour chaque nouveau baptisé. Et pour cela :

- Annoncer chaque baptême non seulement de la communauté elle-même mais aussi de la communauté sœur (réformée pour les catholiques, et vice versa), via le feuillet paroissial habituel
  - Inviter un membre de la communauté sœur à participer à la célébration d'un baptême
  - Envoyer, à l'anniversaire de baptême de chaque baptisé de la communauté, une carte de vœux commune rappelant les horaires de nos célébrations et temps forts, et, pour les baptisés enfants, les éventuels parcours d'éveil à la Foi. Certaines paroisses le font déjà pendant les 5 premières années suivant le baptême.
- Établir un « Certificat de Baptême » commun à nos Églises. Pour les Catholiques Romains ce document, remis le jour du baptême, ne dispensera évidemment pas de l'inscription au registre des baptêmes, ni d'une attestation à redemander le moment venu. Mais pour les familles il montrera notre unité sur ce plan. Pour les Réformés, ce document pourrait être la nouvelle formule de certificat de baptême.
  - Organiser ensemble, notamment à l'intention de nos « Recommençants » respectifs et de nos Catéchumènes, un cours sur les fondamentaux communs de la Foi (sur le modèle des cours « Alpha » par exemple).
  - Organiser ensemble, chaque année, une célébration de la parole avec un geste de rappel de notre baptême.
  - Ajouter à nos liturgies baptismales une formule qui mette en valeur le fait que le baptême est commun, par exemple : « Tu es devenu/e membre de la communauté catholique/protestante de ce lieu, mais aussi de l'ensemble de la famille des Chrétiens qui se réjouit de ton baptême et le reconnaît pleinement. » « Ainsi nous te recevons dans la famille des enfants de Dieu, dans l'Église de Jésus-Christ, bien plus grande encore que la nôtre. »

### **Le baptême est le sacrement œcuménique et en même temps missionnaire par excellence :**

L'appel en vue d'un témoignage commun des Églises chrétiennes se fait de plus en plus pressant. Il semble absolument nécessaire que les chrétiens parlent d'une seule voix face aux défis de notre temps. En même temps, du fait de la régression du nombre des fidèles, des voix se font entendre pour demander que les différentes Églises se présentent de façon plus marquée sur le marché religieux.

Mais de nombreux appels à la mission souffrent du fait que leurs objectifs ne sont pas évidents. On souhaite atteindre des personnes étrangères à l'Église, ou qui s'en sont éloignées, mais on ne voit pas clairement ce que cela pourrait provoquer dans leur existence. Le plus simple, évidemment, serait qu'elles rejoignent l'Église – de préférence la nôtre. C'est l'une des raisons pour lesquelles notre mission reste tellement ec-

clésiocentrée et s'installe si souvent dans une situation de chrétienté divisée, marquée par l'égoïsme confessionnel.

Ce qu'accomplissent les Églises dans le domaine diaconal, elles le font bien souvent de manière œcuménique. Mais qu'en est-il de ce que nous avons en commun lorsqu'il s'agit de la transmission de l'Évangile ? Est-il plus facile de distribuer ensemble une soupe chaude que de partager ensemble avec d'autres le pain de vie ?

C'est dans la confession d'« un seul baptême » (symbole de Nicée) que s'exprime notre foi commune. En dépit des différences entre les confessions, ce qui nous unit c'est que nous ayons une confession de foi commune.

Nous avons donc une foi commune. Nous avons ce baptême unique. Qu'est-ce que cela signifie pour notre message commun ? Le baptême n'est-il rien d'autre que le ticket permettant l'accès à l'« *una sancta ecclesia catholica* » ou bien constitue-t-il également un programme missionnaire car, vis-à-vis des personnes de l'extérieur, il représente un acte de confession commune – que ces gens posent ou non des questions à ce sujet ? Si c'était le cas, cela aurait des conséquences.

Si, grâce à une compréhension commune du baptême, nous déclarons adhérer à l'Église une, sainte, catholique et apostolique, cela veut dire que, les uns vis-à-vis des autres, et surtout vis-à-vis des êtres humains qui nous entourent, nous devons reconnaître qu'il ne nous est pas possible de revendiquer cette réalité exclusivement au bénéfice de notre Église et que, en même temps, nous devons être humblement prêts à nous ouvrir à l'action réconciliatrice et unificatrice de l'Esprit. Si les Églises elles-mêmes s'ouvrent au miracle de la réconciliation, elles pourront être messagères de cette réconciliation et instruments de paix, et créer, par leur communion croissante, un espace où les êtres humains rencontreront Dieu.

Recherche d'identité, désir de se distinguer de façon nette aux dépens des autres, tout cela fait partie de ce que Paul désigne comme appartenant à « la chair », c'est-à-dire à une préoccupation inquiète de sa propre existence en vue de la garantir à tout prix. Mais ce qui serait conforme à « l'Esprit », ce serait, en faisant confiance à l'Esprit de Dieu, de favoriser tout ce qui va dans le sens de l'amour, et de concevoir ses propres dons, y compris en ce qui concerne l'héritage théologique, comme une contribution à l'ensemble. Cela entraîne une double conséquence :

Un témoignage commun est possible, car c'est ainsi que commence l'accomplissement de la prière de Jésus selon Jean 17, 21 : être un, afin que le monde croie.

Le témoignage commun est nécessaire, car c'est seulement ainsi que l'on pourra croire que notre mission ne consiste pas à recruter des membres, à perpétuer notre tradition ecclésiale ou à garantir notre influence dans la société, mais qu'il s'agit du message de l'amour de Dieu dans la création, la rédemption et la réconciliation, et que les êtres humains puissent trouver un espace et un soutien pour leur vie dans ce message.